

## **PREAVIS NO 111 DU 27 MAI 2010**

---

**Octroi d'une autorisation de réaliser la vente de bâtiments communaux  
à savoir : le battoir, la moutonnerie et ses annexes**

Monsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 6 décembre 2007, par son préavis no 93, le Conseil a autorisé la Municipalité à poursuivre les démarches de demande d'offre pour la vente des bâtiments cités en titre.

Depuis, un certain nombre de procédures de morcellement de la parcelle "sur le Crêt des Bordes" ont été effectuées ce qui a pris beaucoup de temps.

En date du 15 avril 2010, nous avons reçu deux offres d'achat pour les parcelles 422, 423 et 424, d'une surface totale de 780 m<sup>2</sup>, soit une de fr. 150'000.- et l'autre de fr. 235'000.-.

### **CONCLUSION**

Ce préavis a été porté à l'ordre du jour de la présente séance du Conseil général du 27 mai 2010.

Ce préavis a été soumis à la commission de gestion.

Fondé sur ce qui précède, La Municipalité, vous prie Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir autoriser la vente des bâtiments et parcelles susmentionnées au plus offrant.

**La Municipalité**